

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Malakoff (92240)

Réponses de Jacqueline Belhomme, au nom de la liste « Ensemble pour Malakoff »

– le 19/02/2020 à 18:20 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

La saisine du Conseil municipal de Dynamo Malakoff, soutenu par 1 400 signatures, a conduit au vote à l'unanimité le 26 juin 2019 de la mise en œuvre du Plan Vélo, défini en 2013 dans le cadre de la sous-commission vélo de la commission développement durable de la ville, d'ici la fin de l'année 2022.

Nos engagements n°53 et 54 sont entièrement dédiés à cet enjeu majeur de réduction de la place de la voiture et de mise en œuvre du plan vélo 2022 intégré au Plan Global de Déplacement. Ce Plan Global de Déplacement, élaboré en concertation avec les habitant.e.s à partir du plan vélo de Dynamo Malakoff validé par délibération du Conseil municipal suite à la saisine citoyenne de juin 2019, sera définitivement adopté par le Conseil municipal en début de mandat. Il inclut un comité de suivi auquel nous avons convenu d'ajouter un comité vélo spécifique, et l'un des engagements comprend la définition collective de typologies d'aménagements cyclables.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Il permettra un suivi des priorités et l'évaluation de l'avancement de la réalisation du Plan vélo d'ici 2022 avec les associations.

Un COPIL vélo avec les associations est d'ores et déjà en place et nous souhaitons instituer des rendez-vous plus nombreux et réguliers. Notre objectif est de l'articuler au mieux avec le comité de suivi du Plan Global de Déplacement pour une politique globale cohérente des déplacements à l'échelle de la commune.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

La formation des agents de collectivités locales s'appuie sur le CNFPT, des programmes existent sur les différentes mobilités, leurs spécificités. La formation des agents se veut la plus complète possible et le vélo en est un enjeu important. Nous avons déjà des vélos électriques à disposition des agent.e.s de la commune. Pour aller plus loin, nous mettrons en œuvre un plan de déplacement des agents pour favoriser des modes doux et actifs.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Boulevard Gabriel Péri, avenue Pierre Brossolette, avenue Pierre Larousse, rue Avaulée,...

Assurer la sécurisation des voies de la boucle des quartiers dont la rue Alexis Martin et la rue Guy Moquet au Sud du Boulevard Camélinat, notamment.

La création de pistes cyclables est priorisée, notamment sur les grands axes de circulation dès lors que c'est techniquement possible et cohérent avec le plan de déplacement. Des études sont en cours pour les axes Brossolette, Larousse et Avaulée avec l'objectif de créer des pistes cyclables sécurisées, ainsi que pour d'autres voies structurantes comme la rue Victor Hugo. Certains axes n'appartiennent pas à la commune, c'est le cas des routes départementales, nous y travaillons en lien avec le conseil départemental en particulier pour les avenues Brossolette, Stalingrad et Péri. Concernant la boucle des quartiers évoqués, le comité vélo étudiera les aménagements envisageables sur l'ensemble des voiries identifiées.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Cette meilleure lisibilité des parcours vers les pôles d'attractivités doit également concerner les itinéraires piétons, afin de valoriser les mobilités actives.

Nous voulons la ville du quart d'heure, celle où chacune et chacun se repère et se déplace dans le confort, la sécurité, la facilité, à pied, à vélo, en transport en commun. C'est une des conditions de la transformation écologique de la ville tout en améliorant la vie quotidienne. Le Plan Global de Déplacement inclut des actions spécifiques sur la création de jalonnements et d'itinéraires destinés aux modes actifs, notamment en lien avec les gares existantes et à venir, les principaux équipements publics et les lieux de vie.

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Les connexions avec Paris aux Portes de Vanves et de Châtillon posent toujours question en 2019. Le réglage du feu de la porte de Vanves, au pied du bâtiment des Restos du coeur, doit sans attendre mieux sécuriser le flux de passages vélo le plus conséquent entre les Haut-de-Seine et la capitale.

Les connexions du Boulevard Gabriel Péri (D50) vers Vanves et Monrouge doivent également être sécurisées.

Les cyclistes vivent depuis trop longtemps du fait de travaux, une situation totalement anormale sur l'avenue Pierre Brossolette à la jonction de Malakoff et Châtillon.

Les entrées de villes sont un des enjeux majeurs identifiés comme devant être améliorés en priorité, cela inclut nécessairement une amélioration des interconnexions. L'essentiel de ces axes relève de l'autorité du département qui à notre demande a déjà engagé des études sur l'avenue Brossolette : nous travaillerons avec ses services pour repenser les carrefours avec le boulevard Péri, l'avenue du 12 février 1934, la nouvelle voie Dolet-Brossolette. Et nous insisterons avec la SGP pour repenser l'intermodalité du carrefour du métro Châtillon-Monrouge. De même, le projet de ZAC des Portes de Malakoff inclut une transformation de la traversée des portes de Vanves et Châtillon : ce travail est déjà engagé dans le cadre de la convention avec la Ville de Paris. Enfin, conformément à notre engagement n°54, nous mettrons en place un Réseau express vélo (Reve) permettant de relier aisément et en sécurité Malakoff aux villes voisines.

Action n°7 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur Porter une politique vélo ambitieuse auprès du territoire, du département et de la région pour que les voiries qu'ils gèrent soient aménagées, en concertation, pour les mobilités actives : concernant le boulevard Gabriel Péri ou l'avenue Pierre Brossolette, pour l'accès aux futures gares de la ligne 15, dans le cadre des niveaux 1 et 2 du projet RER V... Il convient à ce titre que la ville prenne ses responsabilités en matière de stationnement automobile lorsque c'est nécessaire pour assurer la sécurisation des itinéraires cyclables sur les grands axes.

Ce sujet est évidemment au cœur d'une politique cohérente globale de déplacement, les actions précédentes y font largement référence. D'ailleurs, dans le cadre du plan climat air énergie territorial, le Territoire va mettre en œuvre un Schéma directeur vélo, une concertation se tiendra à l'automne : nous ferons en sorte que les Malakoffiot.e.s se l'approprient largement. Par ailleurs, nous prendrons les décisions qui s'imposent en diminuant le stationnement automobile, le cas échéant en fonction des besoins. Nous nous engagerons à porter ces sujets auprès des partenaires institutionnels avec les associations locales dont Dynamo Malakoff.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Lutter contre la transformation des rues de notre ville en raccourcis pour la circulation de transit par les application mobile de navigation routière. Cet apaisement de la circulation doit également concerner les écoles (surtout aux heures d'entrée et de sortie de classes).

Dans la prolongation de l'élaboration du Plan Global de Déplacement, l'évolution du plan de circulation à l'échelle de la Ville va être engagé. Nous proposons qu'il soit réalisé en échange avec le comité de suivi du PGD. Nous voulons la création de sens unique, la modification des entrées de ville, la transformation d'un certain nombre de voiries pour limiter le trafic de transit. Par ailleurs, nous voulons nous engager dans le mouvement « la rue aux enfants » pour apaiser les abords des écoles au bénéfice d'un mieux-être pour tous les enfants.

Action n°9 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse La pollution provoque une morbidité et une mortalité prématurée. Quelle politique comptez-vous mener pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé des malakoffiots en terme de :

- verbalisation (véhicules concernés / périmètre / heures d'application / date d'application),
- limitation du trafic de transit ?
- nuisances du trafic du périphérique ?
- mesure concernant les écoles ?
- autres (précisez)

Malakoff fait partie des rares communes de la petite couronne à avoir déjà voté la mise en place d'une ZFE, zone à faibles émissions, à compter du 1er janvier 2020, contrairement à Montrouge.

Son application, en particulier la verbalisation, est encadrée par la délibération de la Métropole du Grand Paris.

Plus globalement, nous proposons pour lutter plus efficacement contre toutes les pollutions :

- la création de sens uniques et la modification des entrées de ville pour limiter le trafic de transit,
- la volonté partagée par la Maire dans les Ateliers du périphérique pour sa transformation en boulevard urbain végétalisé, et les orientations indiquées pour la ZAC des Portes de Malakoff avec la réduction du nombre de voies boulevard Adolphe Pinard et création de pistes cyclables,
- développement des cours oasis dans les écoles, reconstruction de l'école F. Léger pour la positionner sur la parcelle face au parc A. Marly où le périphérique est couvert, ainsi que l'engagement dans le mouvement « la rue aux enfants » pour des abords des écoles plus apaisés.

Enfin, le Plan Climat Air Energie Territorial est une compétence de Vallée Sud Grand Paris. Jacqueline Belhomme en tant que Vice-Présidente de Vallée-Sud-Grand-Paris a travaillé à son élaboration.

4 ateliers thématiques ont été organisés sur le PCAET, Plan climat-air-énergie territorial, en janvier et février 2019 avec les habitant.e.s et les partenaires sur le territoire (15 à 25 participants par atelier). Ces ateliers ont été l'occasion de présenter les principaux résultats du diagnostic territorial, et un travail collaboratif sur les pistes d'actions a été engagé selon 4 thématiques : la production d'énergies renouvelables, la maîtrise de la consommation énergétique du bâti, l'évolution des mobilités, la consommation responsable.

La poursuite de cette concertation est nécessaire et prévue. Celle-ci n'a pas pu être menée ces derniers mois en raison du calendrier électoral et de la période de réserve.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°10 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Stationnement de type Véligo à la gare Vanves, aux stations de métro Étienne Dolet et Plateau de Vanves/Malakoff., en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Un travail est en cours avec Vallée Sud Grand Paris pour la mise en place de stations Véligo aux différentes gares. Pour ce faire, nous demandons toutes les subventions possibles, dont le programme Alvéole, ainsi que les aides d'Ile de France Mobilité jusqu'à 70% des investissements.

Action n°11 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Profiter des cahiers des charges qualitatifs de la fédération des usagers de la bicyclette.

Nous sommes en cours d'installation d'une vingtaine de stations d'arceaux vélos dans l'ensemble du territoire communal, dont le modèle a été validé en COPIL vélo avec les associations.

Action n°12 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Se saisir des opportunités du programme Alvéole, notamment en ce qui concerne le parc de logement collectif. Le stationnement sécurisé est un élément essentiel du système vélo : à quoi bon disposer de pistes cyclables si l'on ne retrouve pas son vélo le lendemain ?

Le Plan Global de Déplacement prévoit une action spécifique sur la question des stationnements sécurisés pour les vélos qui sera examinée dans le cadre du comité de suivi et du COPIL vélo où des arceaux trois points ont déjà été proposés.

De plus, le PLU prévoit des stationnements réservés aux cycles dans toutes les nouvelles constructions de logements et bureaux.

Action n°13 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Développer le stationnement vélo en améliorant la visibilité pour les usagers quels qu'ils soient (piétons, cyclistes, deux roues motorisés, automobilistes, ...)

Sur les nouveaux parkings vélos installés, nous avons anticipé ces évolutions à l'horizon 2026 en privilégiant leur installation avant les passages piétons. Nous nous engageons à réfléchir à l'ensemble des abords des passages piétons soit pour du stationnement vélo soit pour tout type d'aménagement adapté en fonction des voiries et des besoins.

Action n°14 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Marchés, commerces, mairie, écoles, structures ou services pour personnes âgées, espaces verts, ...

Ce sujet du dernier kilomètre fait l'objet d'un engagement de notre programme municipal, des possibilités d'aire de livraison sont déjà identifiées, nous voulons travailler avec tous les acteurs pour favoriser une mise en œuvre rapide. Nous privilégierons tout mode de transport écologique dont les vélos cargos.

Action n°15 : je suis indécis·e

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Mettre des locaux à disposition de l'association Dynamo Malakoff et autres acteurs de la mobilité douce.

La majorité municipale porte une politique ambitieuse de soutien à la vie associative, par du financement et des aides matérielles et logistiques. Le soutien aux associations vélo est évidemment une composante essentielle de cette politique. Tout est donc ouvert, la question de la mise à disposition de locaux est à envisager au regard des possibilités, des projets et des besoins exprimés par les associations.

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Nous sommes tout à fait favorables à un dispositif éducatif de ce type. Nous nous engageons à le mettre en œuvre en partenariat avec l'Education nationale, dans des temps scolaires ou péri/extra-scolaires.

Action n°17 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Comme les habitant.e.s, les élu.e.s doivent se questionner sur leur mode de déplacement, privilégiant des modes de déplacement non polluant, doux et actif, la marche à pied et les transports en commun sont aussi priorités. Une grande partie de la liste utilise déjà le vélo comme mode de déplacement.

Action n°18 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous souhaitons offrir aux agents un plus large panel de mode de déplacement doux et actifs comme le vélo et le vélo cargo pour remplacer l'automobile quand cela est possible. S'engager pleinement sur ce sujet nécessite de tenir compte des conditions de travail des agents qui vont être impactées, et appelle un travail spécifique avec le CHSCT. La modification des pratiques se fera d'autant mieux qu'elle s'appuiera sur une volonté partagée.

Action n°19 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable et les dépassements de vitesse dans les zones 30... ou 20.

Les stationnements illicites et dépassements de vitesse sont et continueront d'être réprimés dès que constatés par la police municipale qui verra ses équipes étoffées dans le prochain mandat.

Action n°20 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Le Plan Global de Déplacement va nécessiter des campagnes de communication pour les différentes phases de travaux et d'aménagements, dont le plan vélo est un pan important. Nous nous engageons donc à réaliser un plan de communication en lien avec le comité de suivi et les associations spécialistes. Le respect, la responsabilité et la sécurité de chaque usager, le partage de l'espace public et des voiries, leur réappropriation sous d'autres formes et modalités sont pour nous des enjeux d'avenir.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e